

**Préfecture de la région Centre-Val de Loire**

**Centre Régional de la Propriété Forestière d'Ile de France – Centre Val de Loire**

**Élections des conseillers au CRPF par le collège départemental des propriétaires forestiers –Département de l'EURE-ET-LOIR (28)**

**SCRUTIN du 7 février 2017**



**PROCES-VERBAL  
DES OPÉRATIONS DE DÉPOUILLEMENT DES VOTES**

L'an deux mille dix-sept, le 8 février à 8H30, conformément à l'article R.321-57 du code forestier, se sont réunis à la préfecture de région (Secrétariat Général aux Affaires Régionales) :

- Mme Murièle MILLOT, Directrice adjointe de la DRAAF, représentant de M. le Préfet de région,

- M. Etienne de MAGNITOT, Président du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Ile de France-Centre-Val de Loire,

-M. Laurent DOISNEAU-HERRY, Chef du Bureau des Elections et de la Réglementation Générale, scrutateur,

-M. Patrick BOURBON, Secrétariat Général aux Affaires Régionales, scrutateur,

-Mme Nathalie MILANO, Secrétariat Général aux Affaires Régionales, scrutateur,

Ont procédé au dépouillement et au recensement des votes du collège départemental de l'EURE-ET-LOIR (28) pour l'élection des conseillers du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Ile de France-Centre Val de Loire :

Les résultats du dépouillement sont les suivants :

Nombre d'électeurs inscrits sur la liste départementale	1540
Nombre d'enveloppes reçues	466
Nombre d'enveloppes invalides	14
Nombre de votants	452
Nombre de bulletins nuls	8
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	444

Les suffrages obtenus par les candidats sont les suivants :

Catégorie PSG		
Candidat titulaire	Candidat suppléant	Suffrages obtenus
M. Dominique ROUZIES	M. Audoin de GOUVION SAINT CYR	444

En conséquence, ont été proclamés élus en qualité de conseillers du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Ile de France-Centre-Val de Loire pour le collège départemental de l'EURE-ET-LOIR (28):

- Pour la catégorie PSG (Plan Simple de Gestion Agréé) :

- **M. Dominique ROUZIES, titulaire et M. Audoin de GOUVION SAINT CYR, suppléant**

Après cette proclamation, un exemplaire du présent procès-verbal du recensement général des votes sera adressé sous huitaine à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Direction Générale de la Performance Economique et Environnementale des entreprises, Services Développement des filières et de l'emploi, Sous-direction Filières forêts-bois, cheval et bio économie, Bureau Réglementation et opérateurs forestiers, 3, rue Barbet de Jouy, 75349 PARIS 07 SP.

Fait et clos à Orléans, le 8 février 2017.

Le représentant  
du préfet de région



Le président du CRPF  
d'Ile de France-Centre Val de Loire

Les scrutateurs

Ce présent procès-verbal est dressé en double exemplaire. Il est signé par le scrutateurs.